

2 juillet 2018- Assurance médicaments 100% publique – il est plus que temps d’agir

Au lendemain de l’ajustement annuel des contributions au régime public d’assurance médicaments du Québec et d’une rencontre des ministres de la Santé provinciaux où le sujet a été discuté, nous désirons réitérer l’urgence d’agir pour un meilleur contrôle de nos dépenses en médicaments et un accès plus équitable aux thérapies médicamenteuses.

En effet, encore trop de gens au Québec ont des problèmes à se procurer leurs médicaments en pharmacie, faute de moyens financiers (12% de la population selon le Commissaire à la santé). De plus, les primes des assurances collectives privées augmentent chaque année plus vite que les hausses de salaire... Et que dire du fait que deux Québécois qui entrent dans la même pharmacie avec la même prescription vont ressortir avec deux factures très différentes, selon que l’un soit assuré au régime public du gouvernement et l’autre avec un des régimes privés d’assurance médicaments ? Ces situations sont inacceptables, et les conséquences bien réelles sur l’équité dans l’accessibilité aux médicaments et le budget des ménages, du gouvernement et des employeurs. Pour ce qui constitue le deuxième poste budgétaire en santé, nous dépensons 35% de plus que dans les autres provinces !

La solution est pourtant simple : faire comme tous les autres pays qui ont un système public de santé et y intégrer les médicaments. Les résultats seraient spectaculaires. Un rapport récent du comité permanent de la santé à Ottawa au titre explicite (« Un régime d’assurance médicaments universel pour tous les Canadiens : une nécessité ») atteste que « les coûts directs que doivent payer les particuliers seraient réduits en moyenne de 90% ».

Par différentes campagnes en cours, des centaines de milliers de Québécois demandent l’action de leurs élus. À l’aube d’élections provinciales, nous enjoignons les partis à faire de ce dossier une priorité. C’est un enjeu transpartisan. La solution est éprouvée, les pressions s’accroissent : ne reste que le pas final à franchir.

Signataires :

- **François Décary-Gilardeau, président, Union des consommateurs**
- **Sonia Éthier, présidente, Centrale des syndicats du Québec (CSQ)**
- **Jacques Létourneau, président, Confédération des syndicats nationaux (CSN)**
- **Daniel Boyer, président, Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ)**
- **Carolle Dubé, présidente, Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)**
- **Nancy Bédard, présidente, Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ)**
- **MercédeZ Roberge, coordonnatrice, Table des regroupements provinciaux d’organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)**
- **Caroline Toupin, coordonnatrice, Regroupement québécois de l’action communautaire autonome (RQ-ACA)**

La force d’un réseau

Nos membres associatifs

ACEF Appalaches – Beauce – Etchemins
ACEF de l’Est de Montréal
ACEF de Laval
ACEF du Grand-Portage

ACEF du Nord de Montréal
ACEF du Sud-Ouest de Montréal
ACEF Estrie
ACEF Lanaudière

ACEF Montérégie-Est
ACEF Rive-Sud de Québec
ACQC
Centre EBO d’Ottawa
CIBES de la Mauricie

7000, avenue du Parc, bureau 201, Montréal (Qc) H3N 1X1

T : 514 521-6820 | Sans frais : 1 888 521-6820 | F : 514 521-0736

info@uniondesconsommateurs.ca | www.uniondesconsommateurs.ca